



Association pour le développement de l'éducation en Afrique

**Biennale de l'éducation en Afrique
(Libreville, Gabon, 27-31 mars 2006)**

Programmes DPE efficaces et généralisables

Session parallèle C-5

**Coordination et durabilité de
la livraison intégrée des
Programmes DPE**

**Coordination et mise en œuvre de politiques et de
cadres de politiques en faveur du Jeune Enfant (JE)
en Afrique de l'Ouest et du Centre**

*Par Eveline Pressoir
Conseillère Régionale / J.E UNICEF. Bureau Régional A.O.C*

**Document de travail
en cours d'élaboration
NE PAS DIFFUSER**

DOC C-5.1

Ce document a été préparé par l'ADEA pour sa biennale (Libreville, Gabon, 27-31 mars 2006). Les points de vue et les opinions exprimés dans ce document sont ceux de(s) l'auteur(s) et ne doivent pas être attribués à l'ADEA, à ses membres, aux organisations qui lui sont affiliées ou à toute personne agissant au nom de l'ADEA.

Le document est un document de travail en cours d'élaboration. Il a été préparé pour servir de base aux discussions de la biennale de l'ADEA et ne doit en aucun cas être diffusé dans son état actuel et à d'autres fins.

© Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA) – 2006

Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA)

Institut international de planification de l'éducation

7-9 rue Eugène Delacroix

75116 Paris, France

Tél. : +33(0)1 45 03 77 57

Fax : +33(0)1 45 03 39 65

adea@iiep.unesco.org

Site web : www.ADEAnet.org

Table des matières

SITUATION DANS LA REGION	4
APPROCHE CONCEPTUELLE	4
LES REPONSES AU NIVEAU POLITIQUE	5
PROCESSUS ET COORDINATION.- LIGNES D' ACTIONS ET RESULTATS	5
CONTRAINTES ET DEFIS	7
LEÇONS A TIRER & QUESTIONS CRITIQUES	8
PERSPECTIVES	8

Situation dans la Région :

18% de la population en Afrique de l'Ouest et du Centre a moins de 8 ans. Sept (7) des 10 pays avec le taux de mortalité de moins de 5 ans le plus élevé dans le monde sont dans notre région. 30% des enfants de moins de 5 ans sont gravement sous-alimentés, de manière chronique. Les taux d'abandon et de redoublement des premières années du primaire sont extrêmement élevés, et peuvent atteindre de 30% à 40 %. Malgré de grands efforts (campagnes) durant ces deux dernières années, la région a le taux le plus bas d'enregistrement des naissances. La violence et l'insécurité sont omniprésentes avec leur cortège de violences et de mal-être pour, en premier lieu, les femmes et les enfants.

Dans ce contexte, l'importance des premières années pour le développement humain rend l'investissement en faveur du JE incontournable si nous voulons planifier un meilleur avenir pour le continent en général et le jeune enfant en particulier, et rompre ainsi le cycle générationnel de la pauvreté en Afrique.

Fort heureusement des avancées sont à noter : une partie de la population, incluant les décideurs, commence à prendre conscience de l'importance du respect des Droits des enfants ; tous les pays africains ont ratifié la CDE ; plusieurs pays de la région (10) sont engagés dans un processus d'élaboration d'un cadre de politique en faveur du JE et l'approche intégrée pour le développement du JE est de plus en plus considérée comme une stratégie importante et adéquate.

Approche conceptuelle :

L'enfant est une personne à part entière, avec des besoins évolutifs en fonction de son âge, mais aussi avec des Droits, tels que stipulés dans la «Convention des Droits de l'enfant (CDE)». De plus, les divers aspects de son développement physique, psychosocial et cognitif sont étroitement liés. Sa survie et son bien-être dépendent de nos réponses dans les divers domaines de la Santé, la Nutrition, l'Eau / l'Hygiène et l'Assainissement, l'Eveil, et la Protection. L'approche intégrée du développement du JE, qui conjugue des interventions dans ces divers domaines, est donc une stratégie optimale pour une réponse adéquate aux Droits des enfants, dans le cadre de l'application de la CDE.

Cette approche implique des interventions à trois niveaux complémentaires : le renforcement des capacités des familles à prendre soin de leurs enfants ; la mise en place de services de base de qualité et leur utilisation effective ; l'existence d'un environnement politique favorable. Pour chacun de ces trois niveaux, le caractère multisectoriel des actions requises entraîne la nécessité de la coordination comme élément clef du processus de programmation et de mise en œuvre. Plusieurs interventions de cette session traitent de ces différents niveaux.

Notre présentation va couvrir essentiellement le niveau du développement de politique ou cadre de politique en faveur du J.E

Les Réponses au niveau politique :

La majorité des pays ont développé des politiques sectorielles relatives à certains domaines concernés par l'approche intégrée du développement du JE, notamment en Education, en Santé et Nutrition. Beaucoup moins ont des politiques en Eau, Hygiène et Assainissement. La Protection, en dehors de la signature de quelques protocoles limités, n'a presque pas fait l'objet d'approche sectorielle globale. Par ailleurs ces politiques entretiennent en général peu de liens entre elles et peu de liens avec les plans nationaux de développement (SWAPS, DSRP et même EPT), plans qui eux-mêmes ne prennent pas toujours en compte le JE.

Une Politique est un cadre conceptuel et opérationnel auquel une ou des institutions se réfèrent pour influencer sur les décisions et identifier les actions à prendre.

Un document cadre de politique est essentiellement un cadre de référence conceptuel pour toutes les politiques et interventions y relatives.

Processus et Coordination.- Lignes d'actions et Résultats :

Pour créer une dynamique régionale en faveur des politiques pour le JE, domaine relativement nouveau, nous avons contribué à divers lignes d'actions importantes :

- 1) Un projet pilote a été mis sur pied pour appuyer, par le biais d'une consultation internationale, 3 pays dans le processus d'élaboration d'un document cadre de politique global pour le JE : le Burkina Faso, la Mauritanie et le Sénégal. Cet appui technique a duré environ 2 ans (Partenariat ADEAwg ECD et UNICEF AOC). Il a permis à ces pays d'élaborer, à travers un processus participatif, ce document qui est maintenant finalisé et attend – pour les 3 pays – son adoption en conseil de Ministres.
- 2) Ce projet, dont les étapes ont été partagées avec les autres pays de la région, en a incité d'autres à se lancer dans la même direction : La Gambie, le Tchad, le Niger, eux aussi avec un appui technique international. Ces 3 pays sont très avancés dans l'élaboration de ce document cadre de politique
- 3) Ceci a créé une dynamique régionale qui a permis à deux pays d'officialiser leur politique : le Ghana, dont la politique a été adoptée, et la Guinée dont les Ministères sectoriels ont signé entre eux une «lettre d'entente» pour coordonner leurs actions. D'autres pays (le Cap Vert, le Cameroun, la Centre Afrique, la Côte d'Ivoire....) se trouvent à des stades divers de ce processus d'élaboration.
- 4) Cette expérience régionale nous a permis d'appuyer, à la demande des autres pays et aussi d'autres régions, la production d'un «Guidelines » (en Français et en Anglais) pour ceux qui voudraient se lancer dans un tel processus.
- 5) L'étape suivante, très logiquement, nous a semblé devoir être celle de la nécessaire évaluation du coût des modèles et des actions préconisées dans le document cadre de politique. A cet effet, et en partenariat toujours avec l'ADEAwgECD et la

Banque Mondiale, il a été présenté dans un atelier régional un instrument d'évaluation de coût (le *costing model*) mis au point par A. Mingat (*lead economic specialist*) de la B.M. Cet atelier régional de sensibilisation a été renforcé par un atelier sous-régional de travail pour les 10 pays les plus avancés dans le processus.

- 6) Finalement, la III^e Conférence internationale africaine sur ECD au Ghana, en 2005, a permis de mettre le JE sur l'agenda des politiques et de faire le plaidoyer pour une prise en compte effective des besoins et droits du JE au niveau des politiques en Afrique.

Il peut être important de souligner certaines étapes et caractéristiques du processus d'élaboration de la politique ou du document cadre de politique. Il doit prendre en compte :

- 1) La coordination des divers secteurs engagés
- 2) La continuité de l'approche «Cycle de vie », les périodes considérées devant aller des stades pré et périnatal à l'âge de 8 ans.
- 3) Les axes stratégiques d'action
- 4) Les consultations communautaires, régionales et nationales
- 5) La participation de tous les acteurs à tous les niveaux.

Le développement des politiques doit aussi tenir compte de certains principes directeurs :

- 1) Les divers domaines du développement du JE sont interdépendants.
- 2) Les droits consacrés par la CDE sont indivisibles.
- 3) Les Connaissances, Attitudes, Pratiques du Milieu environnant constituent des facteurs importants.
- 4) Les parents et les communautés doivent être impliqués.
- 5) L'engagement du Gouvernement est primordial.

La planification s'articule autour de cinq phases principales:

- 1) La Préparation/ Concertation/ Sensibilisation
- 2) L'évaluation de la documentation disponible
- 3) La préparation des ateliers de consultation (central, régional, local) et des rencontres pour établir le consensus.
- 4) La tenue des ateliers de consultations et de consensus
- 5) La rédaction du projet de Politique ou cadre de politique (plusieurs versions aux différentes étapes)

Le processus culmine par l'approbation et l'adoption de la Politique ou du document cadre de politique.

Ce document doit comporter :

- 1) L'intégration des divers secteurs : éducation, santé, nutrition, eau-hygiène-assainissement, protection, droits de la femme, etc.
- 2) Les Stratégies intégrées pour les programmes (domaines sectoriels, tranches d'âges, groupes spécifiques, etc.)
- 3) Les structures organisationnelles

4) Les rôles et responsabilités organisationnels et institutionnels clairement définis.

Dans tout ce processus, la coordination joue un rôle clef :

- La coordination nationale : L'intersectorialité commande la coordination des actions ; la multiplicité des acteurs nationaux (Ministères, ONG, Secteur privé, etc.) commande la coordination ; le processus participatif à tous les niveaux (central, régional et communautaire) commande la coordination.
- La coordination des partenaires au développement : Il est important d'avoir tous les partenaires au développement intéressés au JE engagés dans le processus, dès le démarrage; cette coordination des partenaires au développement doit être à un niveau ou à un autre incorporée à la coordination nationale.
- Partenariat régional : Il est important de construire sur les expériences régionales et d'avoir l'appui des acteurs de ce niveau. La dynamique régionale produite en AOC l'a été grâce à un partenariat singulièrement efficace : ADEAwgECD, UNICEF, UNESCO, BM.

Contraintes et Défis :

Les contraintes pouvant être identifiées sont d'ordre diverses :

- L'inadéquation des ressources financières allouées à ces tranches d'âge (modicité de la contribution de l'Etat) et difficultés rencontrées même dans l'appréhension des ressources réellement allouées
- La faiblesse des mécanismes de coordination existants versus les habitudes de travail sectoriel
- Le manque de personnel qualifié pour travailler avec le JE
- Le report sur la famille de la responsabilité des soins au JE dans une société où cette famille ne suffit plus à rencontrer toutes les exigences de cette tâche.

Les défis relèvent principalement :

- Du fait que le Cadre de politique doit être utilisé pour réviser, harmoniser et intégrer les politiques et les lois sectorielles existantes, et doit être la référence pour un Plan national d'action, à développer et à mettre en œuvre.
- De la nécessité d'un renforcement des capacités nationales et des ressources des partenaires au développement pour travailler à ce niveau des politiques et non plus seulement au niveau de programmes et projets.
- Du fait que les partenaires au développement doivent accepter de travailler sur le long terme dans leur planification.

Leçons à tirer & Questions critiques :

- 1) Il est nécessaire de définir dès le départ les rôles et responsabilités des divers acteurs dans le processus.
- 2) De la même façon doivent être clairement déterminés le rôle et la responsabilité du Ministère ou de l'organisme responsable de la coordination.
- 3) L'élaboration de la politique doit se faire dans un processus de décentralisation.

- 4) Une fois la Politique ou le document cadre de politique approuvé, nécessité d'un Plan d'action pour sa mise en œuvre.
- 5) Le lien doit être clairement établi entre la Politique et les plans nationaux de développement : SWAPS, DSRP, Programmes de coopération.

Perspectives :

La conférence du Ghana, avec ses 30 ministres et 300 participants, a clairement illustré la dynamique régionale en faveur du JE auprès des décideurs nationaux. Le fait que 10 pays de l'Afrique de l'ouest et du Centre se lancent dans un processus d'élaboration de politique ou document cadre de politique en faveur du J.E est encore un autre témoignage de cette sensibilisation grandissante. Cependant, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir :

- 1) Que les 3 pays dont les documents cadres de politique sont finalisés les fassent approuvés par les instances ministérielles
- 2) Que les autres pays qui sont bien avancés dans ce processus finalisent leur document
- 3) Que pour ces deux cas de figure, l'adoption ne soit pas une fin en soi, mais le début de la mise en œuvre d'actions devant bénéficier au JE
- 4) Que le travail d'arrimage de ces politiques au plans nationaux de développement soit effectif, fournissant le plus sur moyen pour obtenir les fonds nécessaires au financement des actions planifiées.
- 5) Et, pour terminer, il nous reste encore à convaincre nombre de décideurs, d'acteurs de tous bords, que l'approche holistique du développement du JE est la stratégie optimum pour une réponse à ses droits et pour assurer à tout enfant africain « *un bon départ dans la vie* ».